



## Mathieu Klein, président du conseil départemental

### COMMUNIQUE DE PRESSE - #10 COVID 19

Nancy, le jeudi 2 avril 2020

#### IMPORTANT / NOTE AUX REDACTIONS

Compte tenu de la crise sanitaire, un dispositif particulier est mis en place pour assurer la médiatisation de cette expérience :

- Une conférence de presse sera téléphonique sera organisée le VENDREDI 10 avril à 11 h en présence de Mathieu Klein, président du conseil départemental.
- Des prises de vue de la préparation des repas pourront être réalisées sur accréditation le jeudi 9 avril matin au collège XX.
- Un suivi des livraisons des repas pourra être organisé vendredi 10 avril à la condition expresse que les familles récipiendaires et les agents départementaux volontaires nous en aient donné l'autorisation.

## La Meurthe-et-Moselle expérimente des « paniers collèges » pour les collégiens des familles les plus précaires

A partir de ce vendredi 10 avril 2020, le Département de Meurthe-et-Moselle lance une nouvelle action dans le cadre de son plan solidarité 54 : 300 repas seront fournis à des collégiens des établissements volontaires situés dans des réseaux éducatifs prioritaires, en l'occurrence Albert-Camus (Jarville), Jean-Lamour (Nancy), La Fontaine (Laxou) et Simone-de-Beauvoir (Vandoeuvret-les-Nancy). Les deux unités de productions de George-Chepfer (Villers-les-Nancy) et Haut-de-Penoy (Vandoeuvre) vont pour l'occasion reprendre du service. Les chefs de cuisine et leurs équipes, dont les postes sont gérés par le conseil départemental, ont accepté d'être volontaires.

Cette action inédite, qui a vocation la semaine prochaine à être élargie aux autres collèges en zone REP (Joeuf, Longlaville, Mont-Saint-Martin, Toul-Croix-de-Metz), débutera dès ce vendredi 10 avril. 300 repas seront distribués dans les familles concernées par des agents du département.

« La crise sanitaire que nous traversons est lourde de conséquences pour les familles en situation de fragilité sociale, confrontées notamment à une précarité alimentaire accrue en période de confinement. Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle est engagé de longue date dans le combat contre la pauvreté, depuis son plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté en 2013, le plan de lutte contre la pauvreté des enfants construit en 2015, la stratégie départementale de prévention et de lutte contre la pauvreté mise en œuvre depuis 2018 ou encore l'inscription volontariste de notre département parmi les territoires démonstrateurs de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté»

rappelle Mathieu Klein, qui a travaillé avec les agents du Département sur ce projet en concertation étroite avec l'éducation nationale.

« Pour les collégiens issus des familles aux revenus les plus modestes, les repas facturés 0,5 € constituent souvent leur seule opportunité d'accéder à un repas équilibré au quotidien. La suppression – de fait – de ces repas dans la période de confinement actuelle se traduit malheureusement par un surcoût insurmontable pour bon nombre de familles qui se trouvent dans l'incapacité de se nourrir correctement. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité expérimenter **la mise en place d'une offre de restauration à destination des collégiens (et de leur fratrie) issus de familles aux revenus modestes** ».

Dans un premier temps, elle se traduira par la confection et le conditionnement de repas simples (entrée-plat-dessert) dans deux cantines de productions, dans le respect strict des règles d'hygiène et de sécurité et à partir de denrées nécessitant le minimum de manipulation et de préparation.

**4 établissements se sont d'ores et déjà portés volontaires pour expérimenter ce dispositif, à savoir les collèges Simone de Beauvoir à Vandœuvre, Albert Camus à Jarville, Jean Lamour à Nancy et La Fontaine à Laxou**, qui se proposent de contacter les familles concernées afin de recenser les besoins.

**Ce dispositif gratuit pour les familles sera expérimenté à compter du vendredi 10 avril à raison de 5 repas par semaine** (y compris pendant les vacances de printemps).

#### **Rappel de la situation en Meurthe-et-Moselle**

*Comme dans tout le Grand-Est, la situation s'aggrave en Meurthe-et-Moselle, mais le CHRU de Nancy et les hôpitaux du Département tiennent bon grâce à la mobilisation de tous les soignants et à la réorganisation des activités hospitalières ainsi que les aides fournies par les établissements privés.*

*Face à la crise sanitaire le conseil départemental est mobilisé pour aider en lien avec ses politiques publiques ses agents et partenaires en contact direct avec les personnes (services d'aides à domicile, EHPAD) : équipements en protection (masques, surblouse...) et gel hydro-alcoolique (fabriqué par le SDIS). Le Département a également proposé que des tests de dépistage soient réalisés dans les 73 EHPAD de Meurthe-et-Moselle*

*20 000 puis 200 000 masques, fournis par l'ARS puis la Région Grand-est, ont été distribués aux SAAD, aux EHPAD et aux structures médico-sociales. Une commande de 1 million de masques a par ailleurs été effectuée par le CD54.*

*Parallèlement, le Département a proposé et obtenu la possibilité de mettre à la disposition des dépistages le laboratoire vétérinaire et alimentaire de Meurthe-et-Moselle.*

*Enfin, dans le cadre du plan d'actions Solidarité54, le Département et ses partenaires répondent par des mesures inédites à l'autre grand défi de la crise sanitaire : les effets au long cours du confinement et la lutte contre l'isolement.*

*Après la mise en place avec en quelques jours d'un dispositif de mise en relation entre associations et bénévoles, des actions spécifiques s'organisent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en matière d'alimentation, d'aide à la parentalité et de lutte contre les violences intra familiales.*